

ra être possédé par le receveur-général, partie en espèces et partie en dépôts dans des Banques incorporées.

4. Qu'il est expédient de refondre les actes relatifs à la dette publique et aux prélèvement d'emprunts de manière à rendre un seul acte applicable à tous emprunts futurs, et d'amender le même acte en autorisant le Gouverneur en conseil, dans le prélèvement de tout emprunt autorisé à l'avenir à établir un fonds d'amortissement n'excédant point un demi pour cent par année, pour payer le dit emprunt, et à changer la forme de toute partie de la dette consolidée, en substituant une classe de sûretés à une autre, pourvu que le taux annuel d'intérêt ne soit pas augmenté, et à effectuer des emprunts temporaires pour un temps limité et à un taux limité d'intérêt dans les cas de déficit dans le fonds de revenu consolidé pour faire face aux charges dont il est grevé.

Sur motion de l'Honorable Sir *John A. Macdonald*, secondée par l'Honorable Sir *George E. Cartier*,

*Résolu*, Que cette Chambre concoure dans le Rapport du Comité Spécial chargé de préparer et rapporter les Listes des Membres qui doivent composer les Comités Spéciaux Permanents ordonnés par cette Chambre.

Sur motion de l'Honorable Sir *John A. Macdonald*, secondée par l'Honorable M. *Mackenzie*.

*Résolu*, Que cette Chambre concoure dans l'adresse du Sénat à Sa Très-Gracieuse Majesté lui exprimant nos sincères félicitations sur la guérison de Son Altesse Royale le Prince de *Galles*, notre attachement inébranlable à l'Empire, et notre dévouement au Trône et à la personne de Sa Majesté, en remplissant le blanc par les mots " les Communes."

*Résolu*, Qu'il soit envoyé un message au Sénat informant leurs Honneurs que cette Chambre a adopté la dite Adresse, remplissant le blanc par les mots " les Communes."

*Ordonné*, Que l'Honorable Sir *John A. Macdonald* porte le dit Message au Sénat.

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien transmettre à Sa Très-Gracieuse Majesté l'Adresse conjointe des deux Chambres, lui exprimant nos sincères félicitations sur la guérison de Son Altesse Royale le Prince de *Galles*, notre attachement inébranlable à l'Empire, et notre dévouement au Trône et à la personne de Sa Majesté, en la manière que Son Excellence jugera convenable, afin qu'elle soit déposée au pied du Trône.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit grossoyée.

*Résolu*, Qu'il soit envoyé un Message au Sénat, pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a adopté l'Adresse conjointe à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien transmettre à Sa Très-Gracieuse Majesté l'Adresse conjointe des deux Chambres, lui exprimant nos sincères félicitations sur la guérison de Son Altesse Royale le Prince de *Galles*, notre attachement inébranlable à l'Empire et notre dévouement au Trône et à la personne de Sa Majesté, de telle manière que Son Excellence le jugera à propos, afin qu'elle soit déposée au Pied du Trône, à laquelle cette Chambre demande le concours de leurs Honneurs.

*Ordonné*, Que l'Honorable Sir *John A. Macdonald* porte le dit Message au Sénat.

Sur motion de l'Honorable Sir *John A. Macdonald*, secondée par l'Honorable Sir *George E. Cartier*,

*Résolu*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial, composé de l'Honorable Sir *George E. Cartier*, les Honorables Messieurs *Anglin, Blanchet, Campbell, Chauveau, Dorion*, l'Honorable Sir *A. T. Galt*, les Honorables Messieurs *Gray, Howe, Macdonald (Cornwall), McDougall (Lanark), Smith (Westmoreland)* et *Tupper*, et Messieurs *Barthe, Cartwright, Bellerose, Mills, Street, Bown, Archambeault et Ault*, pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement en ce qui concerne les intérêts de cette Chambre, et pour agir comme Membres du Comité Conjoint de la Bibliothèque.